

ÉCHO

L'information du Conseil administratif



de la commune de Collonge-Bellerive



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Durabilité en actions

Alors que nous arrivons bientôt au terme d'une législature riche d'initiatives et de changements - avec la création d'un service dédié au développement durable et la signature d'une charte politique - notre engagement en faveur de la durabilité prend tout son sens.

En juin 2023, les autorités communales ont voté une charte d'engagement politique ayant pour objectif de formaliser la stratégie de développement durable de la commune de Collonge-Bellerive. De plus, le Conseil administratif a conçu et adopté un programme d'actions qui traduit les objectifs à atteindre au cours des prochaines années au regard des sept domaines clés du développement durable. A cet égard, une centaine d'actions ont été recensées. Un rapport de développement durable est réalisé chaque année et communiqué aux citoyens et acteurs du territoire.

De la promotion de la transition énergétique, à la préservation de la biodiversité, en passant par la gestion des déchets, nos projets et initiatives ont porté leurs fruits. En voici un bref aperçu.

ACTIONS PHARES 2023

Transition énergétique

Finalisation des processus d'appels d'offres groupés, menés avec les SIG. Cette action a abouti à la construction de **69 installations solaires photovoltaïques et 40 installations de pompes à chaleur**; À ce titre, près de **300'000 CHF de subventions ont déjà été octroyés** aux propriétaires d'habitations individuelles et petites copropriétés d'habitation.

Mobilité durable

Renforcement des subventions communales pour soutenir et encourager la mobilité douce et l'électromobilité, notamment, **l'achat de batteries pour vélos à assistance électrique et l'installation de bornes de recharge pour les voitures à assistance électrique**. En 2023, près de 345'000 CHF de subventions ont été octroyés aux citoyens.

Arborisation urbaine

Renforcement de la qualité paysagère et confort des citoyens: poursuite des travaux de plantations d'arbres dans le cadre de la stratégie d'arborisation des espaces publics et lancement d'une subvention «Arborisation des parcelles privées» destinée aux propriétaires d'habitations individuelles et aux copropriétés d'habitation.

Economie circulaire

Pour les entreprises, artisans et commerçants: organisation d'une soirée sur la thématique des déchets et de l'économie circulaire qui a bénéficié à une vingtaine de participants. Dans la foulée, lancement d'une campagne de promotion à l'emploi de vaisselle réutilisable pour les entreprises actives dans la restauration.

Retrouvez l'intégralité du rapport annuel de développement durable, ainsi que la Charte, la stratégie & le programme d'actions et le catalogue de subventions, via le lien suivant: collonge-bellerive.ch/commune-durable



À ne pas manquer!

Journée du développement durable
Samedi 21 septembre
à la Ferme de Saint-Maurice



LE MOTS DU MAIRE

Chères habitantes et chers habitants de notre belle commune, nous avons le plaisir de vous remettre une nouvelle édition de l'ECHO, notre journal destiné à vous informer des politiques et réalisations qui concernent notre commune.

Comme vous pourrez le constater à sa lecture, notre commune est très attentive à votre bien-être, que vous soyez jeunes, adultes ou seniors et de multiples actions, soutenues par diverses aides et subventions, sont réalisées en ce sens.

Pour n'en citer que quelques-unes, je pense à l'engagement en faveur du développement durable à travers des politiques favorisant les énergies renouvelables, à la mobilité douce, à l'arborisation urbaine, à notre service social qui se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement individualisé. Pour nos plus jeunes, des ateliers d'aide pour établir la déclaration d'impôt sont proposés, sans oublier la mise à disposition d'infrastructures sportives et récréatives adaptées à leurs besoins. Les seniors ne sont évidemment pas oubliés avec une attention particulière à leur santé et la possibilité de réunions et d'activités diverses et fréquentes grâce au dynamisme du club des aînés et aux autres manifestations organisées par la commune.

Cette qualité de vie ne pourrait pas être atteinte sans une saine et prudente gestion des deniers publics qui nous permet d'avoir les ressources nécessaires pour atteindre les divers objectifs que nous nous sommes fixés dans nos différentes politiques publiques.

Depuis le 1er juin et pour cette dernière année de la législature 2020 – 2025, j'ai le plaisir et l'honneur de succéder en tant que Maire à mon collègue Philippe Thorens, que je remercie pour l'année écoulée.

Mes remerciements vont également à tout le personnel de la mairie pour leur engagement et leur professionnalisme et sans qui toute la mise en œuvre de ces différentes politiques publiques en faveur des habitantes et habitants de notre belle commune serait impossible.

Un grand merci pour votre confiance, prenez soin de vous et de vos proches et au plaisir de vous retrouver prochainement lors des nombreux événements communaux.

Marcel Goehring, Maire

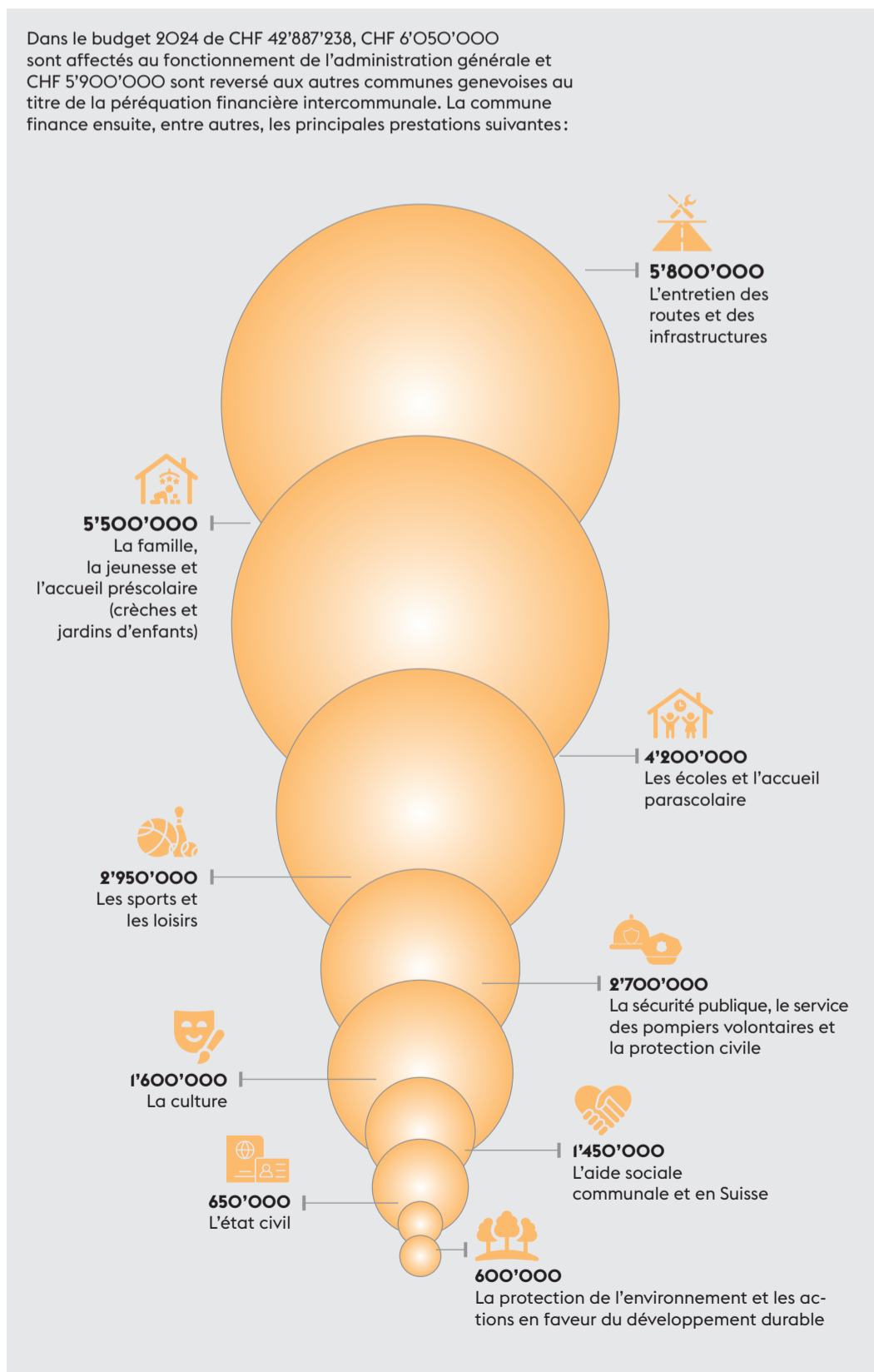
FINANCES

BUDGET 2024

BAISSE DU CENTIME COMMUNAL

Dans un contexte toujours marqué par une hausse des charges contraintes telle que la péréquation financière intercommunale, et grâce à la bonne maîtrise des charges courantes, le Conseil municipal a pu voter un budget 2024 équilibré, permettant une nouvelle baisse d'un centime additionnel (29 à 28), et présentant un résultat prévisionnel positif de CHF 118'383 pour un total de dépenses projeté à CHF 42'887'238.

L'effort d'investissement pour l'année 2024 reste soutenu avec des dépenses projetées de CHF 20'332'100. Les principaux projets concernent des aménagements de routes et des interventions sur les collecteurs d'eaux usées et pluviales, des travaux sur le terrain du stade de la Californie, le réaménagement de la plage de la Nympe, la poursuite du programme de subventions pour la réduction des émissions de CO₂, et des études pour la rénovation et l'agrandissement des écoles et du bâtiment du centre culturel et associatif de l'épicentre.



FINANCES

COMPTES 2023

Les autorités communales relèvent avec satisfaction le résultat positif des comptes 2023, laissant apparaître un excédent de revenus de CHF 8'251'381, soit une différence entre le montant des charges de CHF 47'132'099 et celui des revenus de CHF 55'383'480.

Revenus

Les recettes fiscales des personnes physiques et des personnes morales représentent plus de 77% des revenus courants de la commune. Elles sont toujours estimées de manière prudente lors de la construction budgétaire. Lors du bouclage des comptes 2023, les estimations finales communiquées par les services de l'Etat sont supérieures au budget de 38%. Cette augmentation des recettes fiscales correspond principalement à des correctifs d'estimations ou de taxations des années antérieures.

Charges

Les charges de fonctionnement courantes (hors amortissements complémentaires) sont maîtrisées. Elles sont inférieures au budget de 9.5%.

Des amortissements complémentaires pour CHF 9'594'017 ont été votés par le conseil municipal dans le but de libérer des charges d'amortissements pour des investissements futurs.

Investissements

La commune a consacré CHF 7'323'645 à l'investissement en 2023, dont CHF 6'413'754 pour son patrimoine administratif, et CHF 909'891 pour son patrimoine financier.

Concernant le patrimoine administratif, les principales réalisations portent

sur l'acquisition de locaux pour l'administration communale à Vézenaz, sur l'aménagement d'un espace public multisports au stade de la Californie, sur la création d'un nouveau point de récupération des déchets à Collonge, sur le démarrage d'un vaste aménagement zone 30 km/h côté lac, et sur des travaux d'entretien des voiries et des collecteurs.

Le programme de subventions à la population pour l'incitation à la réduction des émissions CO₂ initié en 2022 a également été renforcé avec l'octroi de subventions pour des travaux d'isolation des sols, façades et toitures et la pose de panneaux solaires thermiques.

Les investissements du patrimoine financier concernent la fin de la rénovation de l'enveloppe thermique de l'ensemble immobilier de la route d'Hermance 95-105.

Ces investissements sont autofinancés, sans recours à de nouveaux emprunts et la dette de la commune au 31 décembre 2023 s'élève à CHF 9'787'000, en diminution de CHF 11'032'668 par rapport à l'année précédente, en raison du remboursement à l'échéance de deux emprunts.

Les autorités de la commune restent attentives à la maîtrise des charges et adaptent la conduite de la commune aux informations fiscales portées à leur connaissance, mais également aux évolutions des principes de péréquation intercommunale ou aux projets de transferts de charges cantonales vers les communes.

AU COEUR DE LA COMMUNE

Repensons aujourd'hui le territoire de demain

Véritable outil de planification urbanistique accompagnant le développement territorial pour la décennie à venir, les autorités communales sont heureuses de constater la validation en novembre dernier, par les autorités cantonales, du plan directeur communal deuxième génération et du plan directeur des chemins pour piétons de notre commune, aboutissement d'un long travail d'études réalisé par le Conseil municipal en collaboration avec de nombreux mandataires.

Afin d'accompagner la croissance communale tout en préservant les racines agricoles de notre région, ce document resserre des lignes directrices cohérentes et modernes, permettant de guider les propriétaires dans leurs développements immobiliers, selon une approche multi-sectorielle regroupant notamment habitat, activités, espaces publics, mobilité, environnement et énergies. La qualité de vie des communiens, le développement d'espaces communs ainsi que

le développement de la mobilité douce au sein de notre territoire et vers les communes limitrophes, ont été les préoccupations principales guidant la rédaction de ce document.

Dans le prolongement de ce premier accomplissement, il est devenu impératif de procéder au réexamen de la zone villas afin de permettre une densification de celle-ci, indispensable pour accompagner le développement démographique et économique du canton de Genève. La solution proposée par la commune consistant en des périmètres de densification accrue (Mancy et la Californie), sans déclassement, n'a pas été acceptée par le canton. Un changement de paradigme est demandé à la commune afin de tendre à une nouvelle stratégie de densification de la zone villas, qui comprendra également des secteurs en modification de zone.

Désireuse de favoriser la collaboration avec tous les acteurs concernés, la commune a or-

ganisé trois ateliers collaboratifs, animés par des professionnels. Tout d'abord, un état des lieux du cadre réglementaire et de la nécessité de repenser la zone villas a été effectué pour permettre, dans un second temps, d'analyser les différentes solutions envisagées afin d'élaborer une esquisse de plan-guide.

Il a été très intéressant de retrouver, durant trois soirées, des participants motivés, désireux de s'investir pour la collectivité et de repenser ensemble le visage de notre commune.

AMÉNAGEMENTS

La petite reine : pas à la traîne !



De nouveaux aménagements vont être prochainement mis en place sur le territoire communal, afin de promouvoir la mobilité douce.

Tout d'abord, deux bandes cyclables vont être marquées sur les chemins de la Plantée-du-Chêne et de Saint-Maurice, dans le sens de la montée, afin de permettre une meilleure cohabitation avec les véhicules motorisés tout en conservant l'arborisation existante.

De plus, une mesure à l'essai a été mise en place à la fin mai 2024 pour une durée d'une année, sur le chemin de Petray. Celui-ci est désormais fermé aux véhicules motorisés, offrant ainsi une véritable voie verte transversale à Collonge-Bellerive!

Les autorités communales aimeraient pouvoir pérenniser cet aménagement qui nécessitera une étude complémentaire ainsi que la dépose d'une demande d'autorisation de construire pour le dispositif installé qui sera alimenté par le biais de panneaux solaires.



NOUVEAUX LOCAUX

Le service social littoral déménage à Vézenaz

Le service des affaires sociales de la commune de Collonge-Bellerive a créé un pôle intercommunal: le service social littoral qui offre aux habitants des communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier* et Hermance, un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, et si nécessaire un accompagnement individualisé.

Le futur espace d'accueil à Vézenaz est **idéalement situé au chemin du Vieux-Vézenaz 32** pour répondre à toutes les questions sur les aides à dispositions selon son parcours de vie, comme la mise à disposition d'actions ciblées pour les 18-25 ans par exemple. Une documentation utile à toutes et tous (proche aidant, perte d'emploi, débordement, séparations, etc.) sera disponible avec ou sans rendez-vous.

Et n'hésitez pas à consulter collonge-bellerive.ch/démarches qui vous indique quel service rejoindre pour quelle prestation.

*Un bureau à Corsier (sis chemin de l'église 40 - quartier de Prés-Grange) renforce toujours l'arcade de Collonge-Bellerive.

L'administration communale renforce sa présence à Vézenaz

Dès le mois de juillet 2024, ce sont presque 50% des effectifs communaux qui seront situés à Vézenaz. Avec l'état civil, la police municipale et maintenant le service des affaires sociales, c'est un nouveau pôle des services à la population qui se crée dans un espace stratégique proche des chemins piétons, de la zone commerciale et des axes de circulation principaux (routes et TPG) de la commune. Au plus proche des habitants!

ANIÈRES • COLLONGE-BELLERIVE • CORSIER • HERMANCE



SERVICE SOCIAL LITTORAL

POUR LES ADOS

MES IMPÔTS ?
JE GÈRE !



« Mes Impôts je gère »

Cet hiver le service des affaires sociales a accueilli 64 jeunes lors des ateliers « Mes Impôts ? Je gère ».

Cette action menée par le Service Social Littoral a pour but de démystifier la déclaration d'impôt, d'expliquer à quoi servent les impôts, l'objectif principal étant de rendre la démarche la plus simple possible et d'éviter les taxations d'office.

Ces ateliers s'adressent aux jeunes de 18 à 25

ans qui résident sur les communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance. Ils s'articulent autour de 5 soirées avec 9 modules au total entre mi-février et fin mars. Ils sont présentés par la responsable du Service Social Littoral entourée de plusieurs taxateurs de l'Administration fiscale cantonale.

Cette action s'inscrit également dans le cadre de la prévention contre l'endettement des jeunes et elle sera renouvelée en 2025.



Un nouveau site internet dynamique

Mis en ligne au début de cette année, une nouvelle version du site internet vous attend sur www.collonge-bellerive.ch. Une gestion de l'information retravaillée et qui présente de manière intuitive et plus efficace les informations officielles de la commune.

En créant un compte lié à une adresse e-mail, vous pouvez vous abonner à un choix personnalisé de newsletter (Informations principales, levée des déchets, agendas, version digitale du journal communal, etc...).

Une place toute particulière est aussi faite aux associations locales. Elles sont invitées à créer leur propre espace de présentation et d'accès au site pour poster directement leurs événements dans l'agenda communal. Une mise en ligne systématiquement reprise dans le journal l'Echo et dont certains événements pourront même être transférés dans le nouvel agenda intercommunal genevois.

Informations officielles : Il s'agit des informations politiques ou générales, ainsi que les brochures officielles de référence.

Vie quotidienne : les prestations administratives sont toutes dans cet espace du site internet. Des entrées organisées en fonction de différents moments de la vie ou des centres d'intérêt du quotidien.

La commune : vous y trouverez la présentation des instances politiques et administratives. Mais aussi des rappels pratiques en matière de sécurité et des nouveaux espaces dédiés aux actions du service de développement durable et aux actions du service social.

Que faire à Collonge-Bellerive : partez à la découverte de votre commune, est-ce que vous connaissez l'ensemble de visites et activités proposées sur le territoire ?

Agenda : c'est ici que vous trouverez la programmation de notre salle de musiques actuelles l'épicentre. Il y a aussi le lien vers tout l'agenda communal et une redirection vers la nouvelle plateforme intercommunale.

IMPORTANT

Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics

Il est interdit de fumer dans de nombreux espaces extérieurs, sur tout le canton de Genève. Sont concernés : les aires de jeux (parcs, plages avec place de jeux), les écoles et les arrêts de transports publics.

Sur la commune de Collonge-Bellerive, 18 sites ont été identifiés et 50 signaux seront bientôt apposés pour rappeler l'interdiction.

Pour les sites sportifs et culturels (épicentre, stade de football, patinoire, tennis), il sera interdit de fumer sur et autour des salles et des terrains, à l'exception des buvettes.

Pour les arrêts de bus, les TPG ont déjà adapté leur signalétique, mais la consigne à garder en tête : l'interdiction porte sur les trottoirs, le long du marquage au sol jaune où s'arrêtent les bus.

ÉCONOMIE

FORUM DES ENTREPRISES

Les autorités communales organisent un forum, le **12 novembre 2024**, à l'attention des entreprises établies sur la commune ainsi que sur le territoire de la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie. Cet événement est co-construit avec elles sur la base d'un questionnaire qu'elles ont été invitées à compléter afin de proposer une rencontre répondant aux attentes des participants. Les autorités communales ont à cœur de répondre, à leurs préoccupations, par exemple : en matière de transition énergétique, de mobilité.

LOISIRS

Des journées sur le lac en 1^{ère} classe offertes aux habitants



Pour la première fois et pour une année, nous vous offrons la possibilité de disposer gratuitement de 2 cartes journalières de la CGN par personne. Aucun envoi n'est fait par courrier, il faut venir les retirer à la mairie, mais ces cartes peuvent être réservées sur notre site internet.

Pour en savoir plus sur les horaires et itinéraires des bateaux, consultez cgn.ch

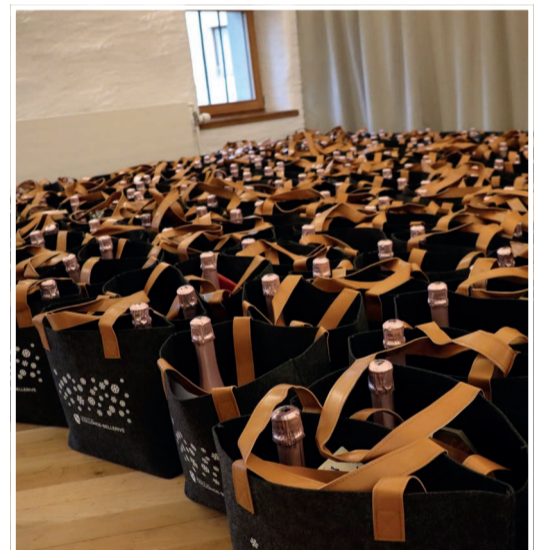
VOUS Y ÉTIEZ ?

**Croisières des aînés**

Lors de cette croisière, organisée par notre commune pour nos chers seniors, de précieux souvenirs ont été capturés en images. Des moments de joie, de camaraderie et de découverte qui marquent l'esprit convivial de cette belle balade sur notre lac.

**Concours floral intercommunal 2023**

Comme le veut la tradition, le concours a été accueilli dans notre commune, lauréate pour ses floraisons de 2022. Félicitations au service de la voirie de la commune de Thônex qui nous succède.

**Les paniers de Noël**

Comme chaque année, la commune organise une opération de paniers gourmands pour célébrer Noël. Les paniers, remplis de spécialités locales par des bénévoles, sont offerts aux résidents seniors pour leur apporter chaleur et gourmandises pendant les fêtes.

Festival Antigél

Les festivals sont les partenaires privilégiés de notre scène de musiques actuelles L'Épicentre. Chaque année, de nombreuses collaborations sont à l'affiche, notamment avec le Festival Antigél. Cette année, la veille du concert complet du Brésilien Lucas Santtana, une autre collaboration a eu lieu dans le cadre hors normes du Chantier Naval de Corsier. Un concert unique entre les vagues et les machines des Irlandais de Ye Vagabonds, mis sur pied en collaboration avec la Fondation MJVPI909.



Les mérites Collongeois et les vœux du maire

Extrait des vœux de monsieur le maire : « Cette cérémonie est aussi la cérémonie du Mérite. Le mérite d'avoir donné de son temps sans compter... Le mérite d'avoir accompli un acte héroïque, au détriment de sa vie... Le mérite d'avoir réalisé un exploit sportif, au prix de nombreux sacrifices. » Une belle introduction pour inaugurer ce moment de convivialité à L'épicentre et un clin d'œil à Monsieur Sandor Szabados, pour son sauvetage médiatisé d'un octogénaire au large de la plage de la Nymphé, avec la remise d'un mérite individuel.



L'accueil des nouveaux habitants

Le 17 avril, les nouveaux habitants de notre commune, qui compte aujourd'hui 8'642 âmes, ont été reçus à la salle communale avec beaucoup de convivialité lors de cette cérémonie dédiée à leur souhaiter la bienvenue.



Dans le cadre de la préparation à la gestion d'une canicule sévère, la Commune propose un service d'appel pour les personnes qui se sentent seul.es et/ou fragilisé.es. Les personnes inscrites seront contactées quotidiennement pendant les périodes de canicule niveau 4 (telles que définies par le service du médecin cantonal).

INSCRIPTION POUR LES APPELS EN CAS D'ALERTE CANICULE

Retourner le coupon ci-dessous par courrier :
Mairie de Collonge-Bellerive,
Service des affaires sociales,
CP 214, 1222 Vézenaz.
Ou vous inscrire **par téléphone au 022 722 10 20**

Je souhaite que la commune me contacte régulièrement par téléphone en période d'alerte canicule.

Je suis une personne malentendante ou sourde et je ne peux pas communiquer par téléphone. En conséquence, je vous remercie de bien vouloir me contacter quotidiennement par e-mail.

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tel. mobile

Tel. fixe

Email

Date de naissance

Suivi-e par un service de soins à domicile

oui non

Si oui, lequel

Dates de vacances / absences prévues entre le 15 mai et 15 septembre 2024:

Du au

Du au

Pour le cas où nous ne parviendrons pas à vous contacter, nous vous invitons à nous transmettre les coordonnées d'une personne de votre entourage (famille, voisin.ne, ami.e, etc.).

Nom

Prénom

Tel. mobile

Tel. fixe



Canicule



En Suisse, nous observons de plus en plus de périodes de chaleur intense qui entraînent le déclenchement de plans canicules par le service du médecin cantonal. Cette information est transmise par communiqué de presse.

La prévention contre les vagues de chaleur repose sur un système d'alerte comprenant plusieurs niveaux, liés au calcul de la température moyenne sur 24h.

Afin de vous préparer au mieux pour ces épisodes de chaleur intense, nous vous rappelons quelques mesures de prévention valable pour l'ensemble de la population.

Se protéger de la chaleur

- À l'extérieur: rester à l'ombre. Protéger votre tête. Choisir des vêtements de couleurs claires, légers et amples.
- Fermer les fenêtres, les stores, les volets quand il fait plus chaud dehors que dedans. La nuit, aérer le logement et créer des courants d'air.
- Limiter l'utilisation des appareils électriques (four, éclairage, télévision, ordinateur, etc.).
- Ne laisser personne, ni aucun animal dans un véhicule fermé.
- Si l'habitation ne peut être suffisamment rafraîchie, rester dans un endroit climatisé ou ombragé au moins 2h par jour (magasins, cinémas, musées...).
- L'activité physique intense doit aussi être proscrite en temps de canicule, même chez les personnes jeunes et en bonne santé!

Boire

- Boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif. Pour y penser: mettre une gourde à proximité de soi. Faire boire les enfants, les malades chroniques et les personnes âgées

- Favoriser des repas fractionnés, froids et légers, riches en liquide (fruits, légumes, soupes froides, yogourts...). Cela s'applique également aux repas des enfants

Prêter attention aux signaux du corps

- Déshydratation: bouche, peau, lèvres sèches
- Montée rapide de la température
- Vomissements et/ou diarrhées
- Épuisement et syncope: faiblesse, oppression, vertige, état de confusion, maux de tête, trouble de la conscience, pouls rapide, fatigue, crampes musculaires
- En cas de doute: appeler votre médecin traitant ou en son absence, un service d'urgence

Que faire en cas d'urgence ?

- Il faut agir rapidement, allonger la personne à l'ombre et au frais. La rafraîchir avec des compresses d'eau froide.
- Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau en petite quantité
- **Appeler le 144 en cas d'urgence vitale**
- Surveiller la personne en attendant les secours

La canicule favorise et encourage la baignade, cependant il est important de rappeler que canicule et alcool ne font pas bon ménage. Les effets de l'alcool se font ressentir plus intensément par temps chaud, augmentant les risques de noyades, qui ont particulièrement augmenté chez les jeunes de 15 à 30 ans. Avec la chaleur, les effets de l'alcool se font ressentir plus vite et plus intensément, car le corps peut difficilement l'éliminer.

Pour cette raison, nous vous rappelons de ne pas vous baigner après avoir consommé de l'alcool ou toute autre substance!

Solidarité et prévention

En période de canicule, soyons solidaires et vigilants envers nos proches, nos voisins et les personnes vulnérables de notre communauté.

Ensemble, adoptons les bonnes pratiques et prenons soin les uns des autres pour faire face aux défis posés par les vagues de chaleur croissantes.

« PENDANT LA CANICULE, PENSONS À NOS PROCHES ! »



SOLIDARITÉ



Don du sang

Deux fois par année, en collaboration avec la section des samaritains de la commune, les HUG déplacent une partie de leur personnel à la salle communale de Collonge-Bellerive pour de précieuses récoltes de sang.

« Moins d'une heure de votre quotidien pour sauver des vies. Donnez votre sang! »

Le quatrième poste est celui du don avant la collation qui récompense chaque donneur et donneuse.

*Questionnaire rapide et/ou travelcheck également disponibles sur dondusang.ch

Tout le monde sait à quel point le don du sang est important. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est ce qui vous attend réellement, lorsque vous passez les portes de la salle communale un jour de collecte.

Une première fausse croyance : la durée !

Tout est organisé dans une ambiance chaleureuse et efficace où le personnel professionnel vous accompagne en 4 étapes estimées à moins d'une heure.

Les habitués savent même esquisser le premier des 4 postes, en remplissant en ligne le formulaire officiel sur dondusang.ch

Formulaire en main, le deuxième poste de la salle communale vérifie votre carte d'identité et vous attribue un numéro qui rend votre don anonyme. C'est au troisième poste que l'on vérifie votre tension et votre formulaire.

Revus et uniformisés en novembre 2023, les critères au don de sang sont les mêmes pour tout le pays. Mais, avant de croire que vous ne remplissez pas les critères, pourquoi ne pas passer par ce petit check de votre santé et en avoir le cœur net*.



Notez la prochaine date et profitez de ce rendez-vous pour inviter un ami ou un proche à se joindre à vous. Car si le don peut se faire seul, pourquoi ne pas en faire un moment de fierté à partager.

mardi 24 septembre

VIE POLITIQUE

Du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

Lors de sa séance du 16 mai 2024, le Conseil municipal a élu les nouveaux membres du bureau du Conseil municipal.

Pour le délibératif communal, sont désignés :

- Monsieur Guy ZWAHLEN (PLR),
Président du Conseil municipal
- Monsieur Julien LEVY (Vert'libéral),
Vice-président du Conseil municipal
- Madame Paola Di ROMANO (Alternative Communale),
1^{er} Secrétaire du Conseil municipal
- Monsieur Marc OBERSON (PDC),
2^{ème} Secrétaire du Conseil municipal

Exécutif communal

- Monsieur Marcel Goehring exercera la fonction de maire du 1er juin 2024 au 31 mai 2025



De gauche à droite :
Monsieur le maire, Marcel Goehring et Monsieur Guy Zwahlen, président du Conseil municipal



DÉMOCRATIE 3D

Classe de Mme Guntz, école de Vézenaz

Le fruit d'une belle collaboration

Placé sous le signe de la nutrition, le projet « Démocratie 3D » s'est déroulé entre novembre 2023 et mai 2024. Il a été mené en collaboration avec la direction, les enseignants des classes de 8P des écoles de Collonge et de Vézenaz et la société Kidelis.

Mme Carole Lapaire, magistrate en charge du distastère scolaire, a rencontré les écoliers pour les sensibiliser au civisme et à la démocratie. Pour rendre ces notions plus concrètes, elle les a invités à élaborer, avec le soutien de Kidelis, le prestataire de nos restaurants scolaires, des propositions de menus afin de pouvoir les servir durant une semaine dans les restaurants de nos écoles.

Les élèves se sont mis au travail pour concevoir des menus équilibrés et variés, notamment végétariens, tenant compte des produits de saison et de leurs qualités nutritives. Ils ont également dû relever le défi de ne proposer qu'un dessert dit « plaisir » durant la semaine, les autres devant être sans sucres ajoutés.

Par groupes, c'est dans la salle du Conseil municipal qu'ils ont présenté leurs propositions inspirées de la cuisine asiatique, italienne ou typiquement suisse. Les votes ont finalement permis de retenir quatre menus par école. Au programme : du croquant, du gourmand, du peps et un brin de gourmandise !

Durant deux semaines en mai, les menus élaborés par les élèves de l'école de Collonge puis par ceux de l'école de Vézenaz ont été servis à toutes les écoles du canton, partenaires de Kidelis. Quelle fierté pour nos 8P !

Nous remercions chaleureusement nos jeunes participants pour leur motivation et leur imagination, les enseignants pour leur collaboration et Kidelis pour sa disponibilité, son accompagnement et son enthousiasme pour notre projet qui a, semble-t-il, fait des émules au sein d'autres écoles genevoises.

SÉCURITÉ

BON À SAVOIR



Faux banquiers / Faux policiers

La police genevoise vous avise d'une recrudescence d'escroqueries téléphoniques. Des escrocs se font passer pour des employés de banque ou des policiers avec des numéros de téléphone usurpés. Les banques et la police ne demandent ni votre carte bancaire ni votre code PIN.

Une plateforme en ligne pour les amendes

Comme l'ensemble des factures, les amendes d'ordres passent à un système digitalisé sur <https://www.ao-ge.ch> (accès direct en QRcode sur les amendes). Votre numéro de plaque et la référence du formulaire d'amende d'ordre vous permettront d'accéder au détail de votre infraction, la facture et le paiement. Une gestion plus uniforme et une alternative plus éthique amenée à remplacer l'utilisation du papier carbone.

De plus, la plateforme permet également d'imprimer une facture ou de contester l'amende. Si la personne n'a pas de smartphone ni d'accès internet, il sera toujours possible de payer directement dans les locaux de la police municipale.

Qu'est-ce qu'une nuisance sonore, excessive ?

De nuit, chacun doit s'abstenir de provoquer des bruits pouvant troubler le repos des habitants. Les cris, vociférations, appels, sonneries et claquements de porte notamment, ainsi que tous les bruits pouvant être évités (travaux de bricolage, ménage, etc.) sont interdits entre 21h et 7h. Ces restrictions s'appliquent également aux dimanches et aux jours fériés. Un rappel des nuances entre les bruits admissibles et excessifs est disponible sur collonge-bellerive.ch/securite.



Les échos des écoles

Dans le cadre de l'éducation et de l'ouverture aux langues, les élèves de l'école de Vézenaz ont participé **au Concours Kamishibai plurilingue 2023-2024. Huit classes ont participé par duo et les élèves** des classes de Mmes Blatter Dubach (2P) et Simos (6P) ont remporté le concours multi-âge et se rendront à Lausanne pour recevoir leur prix.

Le kamishibai (théâtre de papier en japonais) se présente comme une succession de planches illustrées qui mettent en scène une histoire. Il s'agit de concevoir un texte illustré où différentes langues se rencontrent au fil de la narration. Tous les Kamishibais seront mis sur le site de l'école pour que les parents puissent les admirer.



Prim'ski 2024

C'est sur les pentes de ski du Grand-Bornand que les élèves de nos écoles se sont également distingués, le 25 mars dernier. Encadrés par l'APECOVE, 35 élèves de 6P à 8P ont pris part au concours Prim'ski 2024.

Ils se sont élancés à pleine vitesse sur le stade de slalom et au terme de 2 manches,

Collonge-Bellerive a terminé à la première place du classement des écoles du canton.

Nous félicitons nos jeunes skieurs pour leur participation, nos champion-ne-s pour le magnifique résultat obtenu et les accompagnants, sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu.

SUBVENTION

Allocation rentrée scolaire

Depuis 2021, de nombreuses familles de notre commune sollicitent l'allocation rentrée scolaire.

Née sous l'impulsion d'une motion du Conseil municipal, l'allocation de rentrée scolaire est une aide pour permettre aux familles d'acheter ce dont les enfants ont besoin pour l'école (fournitures, habits, sac d'école, etc.). Elle est octroyée via une carte prépayée d'une valeur de CHF 130.- (enfants à l'école primaire) ou CHF 180.- (enfants au cycle d'orientation), permettant l'accès à une liste de commerces.

A qui s'adresse cette allocation ?

Tous les enfants qui vivent et sont scolarisés sur la commune (école primaire ou cycle d'orientation), au bénéficiaire, ainsi que leur parent, d'un subside de l'assurance maladie ou équivalent (attestation CCSI ou Hospice général).

Cette action se déroule du 1er juin au 31 octobre. Le formulaire est en ligne sur notre site ou disponible en version papier aux réceptions de la mairie et du service des affaires sociales.

Le service des affaires sociales reste à votre disposition pour tout complément d'information au 022 722 10 20 ou social@collonge-bellerive.ch

IMPRESSUM

Édité par la Commune de Collonge-Bellerive
1, chemin du Château-de-Bellerive
1245 Collonge-Bellerive
T. 022 722 11 50
F. 022 722 11 66
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Parution

2 fois par année

Comité de rédaction et de réalisation

Personnel de l'administration communale,
Sara Tappy

Impression

Imprimerie Chapuis
Journal tiré à 3'600 exemplaires
Imprimé sur du papier Planoart certifié FSC

Mise en page

Blou Design

Photos

Administration communale, Adobe stock
Irina Poppa et Antoine Tardy

L'agenda des événements

JUIN

15.06.24
Marché estival
Commerçants et Créateurs
11h - 18h
Chemin du Vieux-Vésenaz

20.06.24
Bibli-o-bus
10h - 12h
Devant l'école
de Vésenaz

21.06.24
Contes pour enfants
18h30
Centre Artistique du Lac

25.06.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

25.06.24
**Séance du Conseil
municipal**
20h
Salle du Conseil
municipal

28.06.24
Promotions scolaires
Ferme de Saint-Maurice

JUILLET

12.07.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

AOÛT
01.08.24
Fête nationale
14h30 - 17h
Devant l'école

15.08.24
Bibli-o-bus
14h30 - 17h
Devant l'école
de Vésenaz

20.08.24
Bibli-o-bus
10h - 12h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

SEPTEMBRE

01.09.24
**Bourse aux vélos
et vide-grenier**
14h - 17h
L'épicentre, organisé par le
Collectif Durabilité

06.09.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

12.09.24
Bibli-o-bus
14h30 - 17h
Devant l'école
de Vésenaz

12.09.24
**Delia Meshlir Duo
+ Loverman**



20h30
L'épicentre

17.09.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

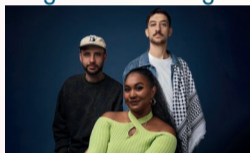
21.09.24
**La journée du
développement durable**
Ferme de Saint-Maurice

22.09.24
**Votation populaire et
1^{er} tour del'élection de
la Courdes comptes**
École de Collonge,
cycle élémentaire

24.09.24
Don du sang
15h - 20h
Salle Communale

26.09.24
**Séance du Conseil
municipal**
20h
Salle du Conseil
municipal

28.09.24
**Captains Of The
Imagination & Strings**



20h30
L'épicentre

OCTOBRE

04.10.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

10.10.24
Bibli-o-bus
14h30 - 17h
Devant l'école
de Vésenaz

12.10.24
Siân Pottok



20h30
L'épicentre

13.10.24
**2^e tour del'élection de
la Courdes comptes**
École de Collonge,
cycle élémentaire

15.10.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

17.10.24
JaRon Marshall



20h30
L'épicentre

29.10.24
**Séance du Conseil
municipal**
20h
Salle du Conseil
municipal

NOVEMBRE

01.11.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

07.11.24
Bibli-o-bus
14h30 - 17h
Devant l'école
de Vésenaz

09.11.24
Raúl Paz



20h30
L'épicentre

12.11.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

16.11.24
Uche Yara



20h30
L'épicentre

24.11.24
Votation populaire
Ecole élémentaire
de Collonge

26.11.24
**Séance du Conseil
municipal**
20h
Salle du Conseil
municipal

29.11.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

DÉCEMBRE

05.12.24
Bibli-o-bus
14h30 - 17h
Devant l'école
de Vésenaz

07.12.24
Irma



20h30
L'épicentre

10.12.24
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

15.12.24
Marché de Noël
Ferme de Saint-Maurice

17.12.24
**Séance du Conseil
municipal**
20h
Salle du Conseil
municipal

24.12.23
FraterNoël
Dès 12h
Place de Vésenaz

Retrouvez l'agenda des événements mis à jour régulièrement sur :
collonge-bellerive.ch/agenda